

Suite à la réunion du jeudi 5mars, voici quelques pistes et informations utiles.

1. Problématique de signalisation et concordance avec les GPS

Pour les problèmes liés aux indications GPS ou aux cartes incorrectes, il est possible de faire des signalements directement auprès des plateformes :

- Signaler un problème de carte pour Waze : <https://www.waze-france.fr/signaler-un-probl%C3%A8me-de-carte>
- Signaler une donnée incorrecte sur Google Maps : <https://support.google.com/maps/answer/3094088?sjid=3018959537549918748-E>

2. Inciter les habitants à signaler les problématiques du quotidien

Il est important d'encourager et de rappeler aux habitants / adhérents du comité de quartier à signaler les différents désagréments rencontrés dans le quartier et de rappeler les modalités de signalement.

Comment signaler ? Par téléphone : **0 800 340 707**

En ligne : via le portail **Montpellier au quotidien/**
mes démarches

Thématiques concernées :

- Voirie et signalisation
- Tranquillité publique
- Arbres, espaces verts, aires de jeux
- Déchets et propreté
- Stationnement
- Arbres à livres
- Éclairage public
- Animaux
- Eau et assainissement
- Accessibilité
- Toilettes publiques
- Installations sportives
- Habitat dégradé

Signalement spécifique concernant la collecte ou un défaut de propreté :

<https://eservices.montpellier3m.fr/collecte-des-dechets-menagers/signaler-un-desagrement/>

Par téléphone : **08 00 88 1177**

Signalements à la police (stationnements gênants) : poste opérationnel de commandement : **04 67 34 88 30**

3. Concernant la fermeture de la déchèterie de la Mosson

Le programme de réhabilitation et d'extension du site de Grabels va s'étendre sur près de 5 000 m². La dimension de la future déchèterie tient compte de la fermeture programmée de celle de La Mosson (12 000 tonnes/an).

D'ici 2040, le tonnage collecté par l'extension de Grabels pourrait atteindre près de 15 000 tonnes par an, contre environ 2 200 tonnes aujourd'hui.

Le projet prévoit notamment la création de 10 quais supplémentaires afin de prendre en compte :

- les flux issus des nouvelles filières de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP),
- les déchets redirigés depuis la déchèterie de La Mosson,
- et de faciliter les dépôts pour les usagers.

Il devrait notamment être possible de venir déposer ses déchets avec une remorque.

Plus d'informations :

<https://encommun.montpellier.fr/articles/2025-07-22-grabels-extension-de-la-dechetterie-et-construction-dune-ressourcerie>